

*Vincent Regnault, Avocat
Chef de service
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Le 4 février 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria — bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2013
PHASE — 2 (Méthode de répartition des coûts – Usine LSR)
Notre dossier : 312-00655
Dossier Régie : R -3837-2013**

Chère consœur,

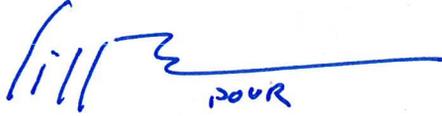
Nous vous transmettons les réponses de Gaz Métro aux différentes demandes de renseignements formulées dans le dossier mentionné en titre, soit les pièces Gaz Métro-2, Documents 50 à 55.

Par ailleurs, Gaz Métro dépose, sous pli confidentiel, les informations caviardées contenues dans la réponse à la question 3.4.1 de la demande de renseignements no 5 de la FCEI incluse à la pièce Gaz Métro-2, Document 52, pour les motifs énoncés à l'affidavit de madame Hélène St-Pierre (joint).

Gaz Métro demande qu'une ordonnance de confidentialité soit rendue à l'égard de ces informations caviardées, tel que le permet l'article 30 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

Enfin, nous déposons une liste révisée des pièces.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.



Vincent Regnault
VR/nv

p.j.